

ZOOM SUR LES DISCRIMINATIONS EN FRANCE

Définitions

Stéréotype : idée, opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique. Il détermine, à un degré plus ou moins élevé, les manières de penser, de sentir et d'agir d'une personne ou d'un groupe.

Discrimination : traitement différencié, inégalitaire, appliqué à des personnes sur la base de critères variables.

18 Racisme : être raciste, c'est considérer que les différences entre individus – qu'elles soient physiques, culturelles ou morales – sont héréditaires, immuables et « naturelles ». L'idéologie raciste fait de ces différences les fondements d'une prétendue hiérarchie entre les groupes humains.

Xénophobie : hostilité systématique manifestée à l'égard des étrangers et /ou des personnes perçues comme telles.

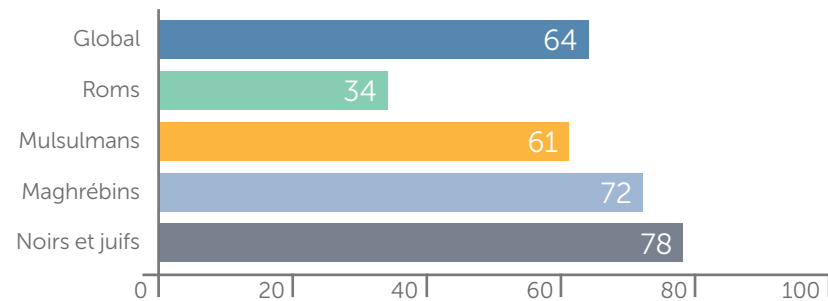
Ethnocentrisme : attitude qui consiste à valoriser les caractéristiques culturelles du groupe auquel on appartient, lequel est pris pour référence afin d'évaluer les autres groupes dont les caractéristiques sont tenues pour secondaires.

Assignation identitaire : envoie l'individu à une identité figée en lui attribuant des traits physiques, culturels ou psychologiques censés être ceux de son groupe d'appartenance réel ou supposé.

Source : Centre national de ressources textuelles et lexicales – Exposition « Nous et les autres » du Musée de l'homme – Rapport sur la lutte contre le racisme 2017 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH).

Indice de tolérance 2017

Créé en 2008, l'indice de tolérance vise à mesurer de manière synthétique l'évolution des préjugés en France métropolitaine depuis 1990. Un indice se rapprochant de 100 révèle un haut niveau de tolérance ; à l'inverse, plus l'indice se rapproche de 0, plus le niveau de tolérance est faible.

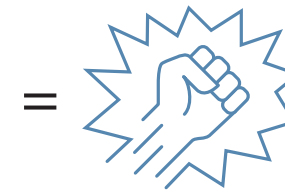


Source : CNCDDH

« La prédominance des dispositions à la tolérance ou à l'intolérance, qui coexistent en chacun de nous, dépend moins du contexte que de la manière dont il est « cadré » par les élites politiques, médiatiques et sociales. La responsabilité de celles-ci est donc particulièrement importante. »

Citation issue du Rapport sur la lutte contre le racisme de la CNCDDH

Faits racistes



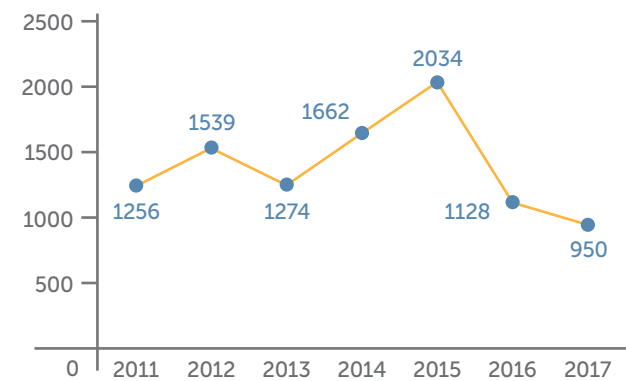
Les actions : homicides, attentats et tentatives, incendies, dégradations, violences et voies de fait.



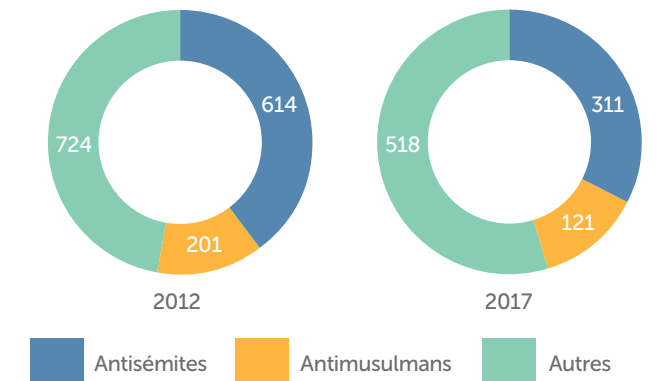
Les menaces : propos et gestes dégradants ou menaçants et démonstrations injurieuses, inscriptions, tracts et courriers.

Source : CNCDDH

Nombre de faits racistes depuis 2011



Part des faits antimusulmans et antisémites



Source : CNCDDH

Suites policières et judiciaires



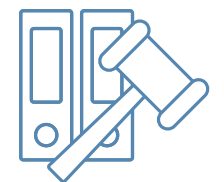
Taux de plainte en France métropolitaine, entre 2012 et 2016

3% des victimes d'injures racistes portent plainte
17% des victimes de menaces racistes portent plainte
30% des victimes d'actes racistes portent plainte



44%

l'augmentation des affaires orientées vers les parquets entre 2013 et 2016, ce qui montre les efforts des pouvoirs publics pour lutter contre le faible taux de plainte concernant les faits racistes.



50%

des affaires comportant une ou plusieurs infractions commises en raison de la religion ou de l'origine ont été classées sans suite en 2016.

Source : CNCDDH

Discriminations à l'embauche



21%

des personnes ayant un nom à consonance hexagonale peuvent espérer décrocher un entretien d'embauche pour un poste d'employé.

8%

pour les femmes ayant un nom à consonance maghrébine.

10%

pour les hommes ayant un nom à consonance maghrébine.

Source : DARES 2016